

Licence 3

COMMUNICATION ET MULTIMEDIA

Guide de l'étudiant

2020-2021

Sommaire

Présentation de la formation	3
Présentation synthétique des unités d'enseignement	6
Activités de recherche	8
Informations pratiques	9
Informations complémentaires aux règles de l'UHA.....	10
Agenda.....	12

Présentation de la formation

La Licence 3 Communication et Multimédia a pour ambition de fournir aux étudiants une connaissance à la fois pratique et théorique des aspects multimédia de la communication. Elle se fixe pour objectif de former des professionnels capables de penser l'application d'une stratégie de communication multimédia, d'alimenter des contenus, de concevoir et de réaliser diverses combinaisons de supports, de produire, de créer, de rédiger avec la nécessaire sensibilité que leur formation technique, littéraire ou en sciences sociales aura su éveiller.

Les titulaires de ce diplôme peuvent exercer des activités liées à la création artistique (en arts visuels), à la conception de produits relevant des domaines de la communication et du multimédia ainsi qu'à la médiation culturelle. Ils peuvent également candidater à des formations de niveau Master en communication.

Compétences ou capacités évaluées

- Fondements théoriques et méthodologiques en Sciences de l'Information et de la Communication
- Fondamentaux théoriques et pratiques des arts visuels
- Compétences transversales, pratiques, historiques, théoriques nécessaires au lancement et à la poursuite d'une carrière en communication
- Capacité à concevoir et à mettre en œuvre des projets
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité d'adaptation aux diverses orientations professionnelles du secteur et à leurs récentes mutations
- Capacité à communiquer de manière efficiente à l'écrit, à l'oral et sous forme visuelle
- Initiation ou expérience professionnelle.

Compétences spécifiques

- Maîtriser la spécificité de la communication en ligne pour participer à la conception de stratégies et de dispositifs en gérant les relations avec les prestataires.
- Evaluer le rôle social des dispositifs numériques, les apports et les limites des supports dédiés à la communication multimédia
- Ajuster les contenus potentiels (textuels, visuels, sonores) aux besoins d'information et de communication en ligne
- Maîtriser la rédaction en ligne, l'ergonomie et l'architecture de l'information pour créer un site web, évaluer une prestation, proposer des améliorations, intégrer des éléments, être force de proposition pour le référencement.
- Utiliser les technologies web actuelles et être capable de mener des actions de veille pour maintenir ses compétences à jour, mais aussi pour être en mesure d'évaluer les propositions des prestataires.

Types d'emplois accessibles

- Chargé de communication interne, externe. Responsable des relations extérieures
- Gestionnaire de projets multisupports
- Rédacteur Multimédia
- Chargé de réalisation, de programmation audiovisuelle ou multimédia
- Assistant relations presse
- Assistant relations publiques
- Concepteur/conceptrice multimédia
- Webmaster chargé(e) de communication
- Conseil e-learning

Organisation pédagogique

Contacts

Secrétariat :

Pascale MAYER

Contact : pascale.mayer@uha.fr ; Tél. +33 (0)3 89 56 82 23

Responsable de la licence 3 :

Fabien BONNET, Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication

Contact : fabien.bonnet@uha.fr

Ressources en ligne

Page du département sur le site de la Fonderie

www.campus-fonderie.uha.fr

onglet "Information & Communication"

Plateforme d'enseignement en ligne : MOODLE

La plateforme d'enseignement MOODLE est accessible à l'adresse suivante :

www.e-formation.uha.fr (ou via le portail e-services.uha.fr).

Vous y trouverez vos supports de cours et de nombreuses informations à leur propos.

Vous y soumettrez également vos réalisations en vue de toute mutualisation ou évaluation.

Moodle intègre aussi un outil anti-plagiat.

Actualité du département et veille professionnelle sur Facebook

www.facebook.com/UHA.InformationCommunication

Cette page regroupe des posts sur la vie des formations ainsi qu'une sélection d'articles vous permettant de développer au fur et à mesure votre culture professionnelle. Elle est animée par l'équipe pédagogique avec l'appui des étudiants du département.

Learning Center de l'Université de Haute Alsace

Les étudiants du département sont invités à tirer profit des ressources proposées par le Learning Center, notamment pour organiser leur nécessaire veille ainsi que pour la recherche d'informations ponctuelles.

Deux médiathèques vous sont particulièrement destinées, sur les campus Fonderie et Illberg.

Par ailleurs, le site du Learning Center (www.learning-center.uha.fr) vous permet d'accéder au catalogue des ressources disponibles et aux bases de données de presse et de recherche nécessaires à vos travaux.

Enfin, sur la page d'accueil, après que vous ayez entré vos identifiants, vos enseignants vous proposent une sélection de travaux, généralistes ou spécialisés, pour alimenter vos indispensables lectures cette année.

Liste des intervenants

liste non exhaustive pouvant être élargie

BONNET Fabien, Maître de Conférences, Campus Fonderie, UHA

BOURDOT Marielle, PAST, Université de Bourgogne Franche-Comté

EUVRARD Timothée, LabFilms

GRIL-MARRIOTTE Aziza, Maître de Conférences, Campus Fonderie, UHA

HIDALGO Jérôme, Chef de projets eLearning, Speedernet

JANTET Noël, Consultant en marketing digital

JOLLEY Tony, formateur indépendant

KURAMAYEVA Inkar, Doctorante en littérature générale et comparée, FLSH, UHA

MADINIER David, Journaliste, Nostalgie

MITROPOULOU Eleni, Professeure des Universités, Campus Fonderie, UHA

MULLER Pierre-Alain, Professeur des Universités, UHA

PODMARKOVA Daria, Rédactrice web

RUCH Sophie, Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication, UHA

TRZEBIATOWSKI Philippe, Producteur indépendant

WILHELM Carsten, Maître de Conférences, Campus Fonderie, UHA

Présentation synthétique des unités d'enseignement

Semestre 5	Intitulé	Coeff	ECTS	Heures	Intervenants
UE 1	Production multimédia et audiovisuelle	3	9	65	
	Pratique du design graphique (Partie 1)	1		18	Marielle Bourdot
	Ecriture web	1		15	Daria Podmarkova
	Introduction à la production audiovisuelle (Partie 1)	1		20	Philippe Trzebiatowski
	Gestion de projet numérique (Partie 1)	1		15	Pierre-Alain Muller
UE 2	Culture visuelle	2	6	42	
	Histoire et théories des arts (Partie 1)	1		14	Aziza Gril-Marriotte
	Introduction à la sémiotique	1		14	Eleni Mitropoulou
	Histoire du cinéma et de l'audiovisuel	1		14	Timothée Euvrard
UE 3	Communication, multimédia et recherche	2	6	46	
	Communication des organisations (Partie 1)	1		16	Fabien Bonnet
	Media Studies	1		15	Carsten Wilhelm
	Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication	1		15	Eleni Mitropoulou
UE 4	Ouverture et spécialisation	1	3	24	
	Pratiques des objets numériques	1		12	Carsten Wilhelm
	Ecriture radiophonique	1		10	David Madinier
	Atelier de projets	1		6	Sophie Ruch
UE 5	LV1	1	3	24	
	Anglais	1		24	Anthony Jolley
UE 6	Professionnalisation	1	3	24	
	Stratégies et techniques d'expression	1		12	Inkar Kuramayeva
	Gestion de projet en communication	1		6	Fabien Bonnet
	Recherche documentaire et veille professionnelle (SCD)	1		0	SCD

Semestre 6	Intitulé	Coeff	ECTS	Heures	Intervenants
UE 1	Production multimédia et audiovisuelle	2	6	65	
	Introduction à la production audiovisuelle (Partie 2)	1		15	Philippe Trzebiatowski
	Pratique du design graphique (Partie 2)	1		20	Marielle Bourdot
	Introduction au e-learning	1		15	Jérôme Hidalgo
	Introduction à la conception de sites web	1		15	Noël Jantet
UE 2	Culture visuelle	2	6	48	
	Histoire et théories des arts (Partie 2)	1		16	Aziza Gril-Marriotte
	Cultures artistiques et pratiques médiatiques contemporaines	1		16	Eleni Mitropoulou
	Histoire du cinéma et de l'audiovisuel	1		16	Timothée Euvrard
UE 3	Communication, multimédia et recherche	2	6	56	
	Communication des organisations (Partie 2)	1		12	Fabien Bonnet
	Stratégies et dispositifs de communication	1		12	Fabien Bonnet
	Méthodologies de la recherche	1		10	Eleni Mitropoulou
				10	Arnaud Moschenross
	Communication interculturelle	1		12	Carsten Wilhelm
UE4	Ouverture et spécialisation	1	6	35	
	Culture d'entreprise	1		24	Frédéric Seyer, Josiane Stoessel-Ritz
	Gestion de projet numérique (Partie 2)	1		10	Pierre-Alain Muller
	Éditorialisation et stratégies de contenu	1		9	Fabien Bonnet
	Retours d'expérience	1		6	Intervenants
UE 5	LV1	1	3	24	
	Anglais			24	Anthony Jolley
UE 6	Professionnalisation	1		16	
	Stratégies de recherche d'emploi	1		8	Fabien Bonnet
	Information-Communication et métiers de l'enseignement	1		4	Eleni Mitropoulou
		1		4	Michèle Archambault
	Stage et soutenance				
UE Libre	Unité d'enseignement libre				

Activités de recherche

Le CRESAT

Les enseignants-chercheurs sont pour la plupart rattachés à un laboratoire de recherche ; ceux du département Information Communication sont membres du CRESAT (Centre de Recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques).



Le CRESAT rassemble une vingtaine d'enseignants-chercheurs, des chercheurs associés et des doctorants appartenant pour l'essentiel aux départements d'information communication et histoire.

Son originalité réside dans la rencontre entre des spécialistes de disciplines très diverses, chercheurs en sciences de l'information et de la communication, en histoire de différentes périodes de l'économie, de la société, de la culture, des sciences et des techniques, en archéologie, et géographie.

Pour plus d'information : www.cresat.uha.fr

Informations pratiques

E-services et compte informatique

La page e-services permet l'accès à de nombreuses ressources en ligne, dont votre emploi du temps et la plate-forme e-learning Moodle.

L'accès à ces services nécessite la création d'un compte informatique.

- <https://www.e-services.uha.fr>
- Login : prenom.nom@uha.fr
- Mot de passe : L'étudiant renseigne lui-même un mot de passe à partir de son adresse personnelle.

Boîte E-mail

Votre adresse UHA représente l'outil de communication principal pour les échanges entre enseignants et étudiants hors des séances de cours. Dans cette perspective, il est attendu que vous la consultiez très régulièrement, y compris pendant les périodes de congés ou de stage.

Accès à l'interface web via e-services ou www.e-partage.uha.fr

Adresse électronique : prenom.nom@uha.fr (en minuscules et sans accents)

Afin de faciliter cette consultation régulière, il est recommandé d'ajouter cette adresse au client mail de votre ordinateur ou smartphone (Outlook, Thunderbird, Apple Mail...) selon les paramètres suivants :

Paramètres IMAP :

- Nom du serveur : e-partage.uha.fr
- Connexion sécurisée : SSL ou SSL/TLS
- Port : 993 (port par défaut)
- Nom d'utilisateur : prenom.nom@uha.fr

Paramètres SMTP :

- Nom du serveur : e-partage.uha.fr
- Connexion sécurisée : SSL ou SSL/TLS
- Port : 465 (port par défaut)
- Nom d'utilisateur : prenom.nom@uha.fr

La carte Culture

Véritable « sésame » de la culture, le dispositif Carte culture donne accès à plus de 80 structures culturelles de la région Alsace à des tarifs préférentiels :

- spectacles et festivals à 6 €,
- cinémas à 3, 4 ou 5 € selon les salles et les séances,
- musées en entrée libre.

Le dispositif Carte culture propose toute l'année une programmation dédiée aux étudiants : visites, rencontres, expositions, spectacles, concerts, performances...

Informations : www.culture.uha.fr et www.carte-culture.org

Informations complémentaires aux règles de l'UHA

I - Inscription pédagogique semestrielle

L'inscription pédagogique s'effectue chaque semestre par le biais d'une fiche pédagogique. La fiche pédagogique est à rendre dûment complétée au bureau de l'administration de la Licence Communication et Multimédia dans la date limite de dépôt inscrite sur la fiche.

La fiche pédagogique du premier semestre doit obligatoirement être rendue à l'administration de la Licence, même si l'étudiant n'a pas encore payé ses frais de scolarité.

II – Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Session 1

La session 1 se présente sous forme de Contrôle Continu (CC). L'évaluation porte sur des épreuves organisées en séance ou sur des travaux à rendre à une date convenue avec l'enseignant.

Session 2 (session de rattrapage)

La session 2 se présente sous forme de Contrôle Terminal (CT) ou de dossier à rendre à une date convenue avec l'enseignant : cf MCC

Le calendrier exact des sessions de rattrapage « matière par matière avec les jours, heures et salles » est précisé par panneau d'affichage ainsi que par mail environ 15 jours avant le démarrage des épreuves de rattrapage.

L'attention des étudiants est attirée sur la politique du département Information Communication, qui voit un point retiré par jour de retard non justifié lors du rendu de travaux soumis à l'évaluation. De même, les modalités de dépôt de ces travaux, indiquées en cours, doivent être respectées (Rendu papier, envoi de fichier par mail, dépôt Moodle selon les modules), sans quoi ces derniers ne seront pas pris en compte dans l'évaluation.

III – Gestion des absences

L'administration de la Licence est tenue de déclarer régulièrement les absences des étudiants boursiers au Service de Scolarité Centrale qui transmet l'information au CROUS.

Les contrôles d'assiduité s'effectuent à chaque séance par le biais de feuilles d'émargement. La signature de la feuille incombe à chaque étudiant. Aucune signature ne sera prise ultérieurement.

La signature de la feuille d'émargement est obligatoire pour chaque épreuve (écrite ou orale).

Les justificatifs d'absence sont à fournir par courrier ou par mail directement à l'administration de la formation (pascale.mayer@uha.fr) dans un délai de 3 jours suivant le début de l'absence (cachet de la poste faisant foi). L'original est à fournir dans un délai de 2 jours suivant le retour en cours. Passé ce délai, les justificatifs ne sont plus pris en compte.

L'Université prend uniquement en compte les justificatifs portant le cachet d'une administration ou d'un médecin.

Les enseignants peuvent refuser l'accès en salle de cours à un étudiant arrivé en retard, quel que soit le motif. Ce retard se transforme automatiquement en absence injustifiée (sauf présentation à l'administration dans les 3 jours suivant le retard d'un justificatif officiel).

IV– Distribution des relevés de notes

Les étudiants sont avisés le jour du jury (par mail et par voie d’affichage) de la date et de la manière dont les relevés de notes leur seront transmis.

Toute demande de duplicata doit être faite par écrit au secrétariat de la licence. Le duplicata vous sera remis dans un délai de 4 semaines.

V - Diffusion de l’information

Le paiement des droits d’inscription donne aux étudiants l’accès à la messagerie de l’UHA.

Les étudiants accèdent directement aux emplois du temps par l’intermédiaire du logiciel ADE grâce à leur adresse électronique UHA. L’actualisation se fait toutes les 2 heures.

Les informations urgentes concernant l’emploi du temps (ex absence non prévisible d’un enseignant) sont transmises prioritairement par ADE, et si possible par mail et par voie d’affichage.

Les informations utiles au bon déroulement du cursus Licence sont communiquées par mail.

En cas de dysfonctionnement de votre messagerie électronique UHA, la personne à contacter est Monsieur Frédéric ROGER, informaticien de la FSESJ (bureau situé au rez-de-chaussée, aile droite du bâtiment - Tél : 03 89 56 82 82).

VI – Changement de coordonnées

Les étudiants ont l’obligation de signaler tout changement d’adresse postale ou téléphonique en cours d’année à l’administration de la Licence.

VII – Étudiants ayant droit à des aménagements d’examen

Aménagements particuliers d’études ou d’examens :

- Étudiants souffrant d’un handicap
- Sportifs de haut niveau

Ces étudiants doivent signaler leur statut en tout début d’année auprès de l’administration de la Licence, munis des justificatifs leur permettant de bénéficier de ces aménagements.

Des justificatifs sont fournis par les services de Médecine Préventive de l’Université pour les étudiants souffrant d’un handicap ou par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) pour les sportifs de haut niveau.

VIII – Étudiants Campus France

Les étudiants ne devront plus se déplacer auprès de l’OFII pour passer la visite médicale. Cette mission a été confiée aux établissements publics d’enseignement supérieur.

Les étudiants étrangers primo-arrivants hors U.E. doivent effectuer une visite médicale et une radiographie des poumons. Ils doivent prendre rendez-vous auprès du Service de Santé Universitaire dans les deux mois qui suivent leur arrivée sur le territoire français. Lors de ce rendez-vous un bon de radiographie leur sera transmis.

La visite médicale et la radiographie sont gratuites.

Agenda

- **Pré-rentrée :** Lundi 14 septembre 2020
- **Vacances de Toussaint :** Du samedi 24 octobre 2020,
au dimanche 1er novembre 2020
- **Vacances de Noël :** Du samedi 19 décembre 2020
au dimanche 3 janvier 2021
- **Jury semestre 1 :** Jeudi 11 janvier 2021
Affichage lundi 15 janvier 2021
- **Rentrée univ. Sem. 2** Lundi 18 janvier 2021
- **Vacances de février :** Du samedi 20 février 2021
au dimanche 28 février 2021
- **Fin des cours sem. 2 :** L3 et M1 : vendredi 9 avril 2021
M2 : mercredi 30 juin 2021
- **Stages :** 6-8 semaines à partir du lundi 12 avril 2021
- **Jury sem. 2, session 1 :** 23 juin 2021, affichage 30 juin 2021
- **2^{ème} session sem. 1 :** Du jeudi 24 juin 2021 au vendredi 25 juin 2021
- **2^{ème} session sem. 2 :** Du mercredi 30 juin 2021 au vendredi 2 juillet 2021
- **Jurys Session 2 semestres 1 et 2 :**
Lundi 5 juillet 2021
Affichage mercredi 7 juillet 2021